



LES TROPHÉES COGNAC VIGNOBLE ENGAGÉ



ENGAGÉS POUR DEMAIN

LES LAURÉATS DES TROPHÉES COGNAC VIGNOBLE ENGAGÉ DÉVOILÉS

Terre de Vins, en partenariat avec le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), le Groupe Sud Ouest, la région Nouvelle-Aquitaine, les Crédit Agricole de Charente-Périgord et Charente-Maritime Deux-Sèvres, les Chambres d'Agriculture de Charente et Charente-Maritime Deux-Sèvres et la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, dévoile les lauréats de la 2e édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé.

Ce concours, destiné aux **professionnels de la filière Cognac et à tout l'écosystème**, met en lumière les initiatives exemplaires en matière de protection de l'environnement qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises innovantes, d'entrepreneurs ou encore d'associations.

Terre de Vins

UN CONCOURS QUI VALORISE L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La filière Cognac entend contribuer activement à son développement en plaçant **le bien-être de ses habitants** au cœur de ses priorités. Portée par les familles de la viticulture et du négoce, la **transition environnementale fait l'objet d'un engagement collectif fort**. C'est dans cet esprit qu'est lancée la deuxième édition des Trophées Cognac Vignoble Engagé, qui mettent en lumière **les initiatives écoresponsables** portées par les acteurs de la filière. Ce concours **récompense les projets ayant un impact environnemental, social ou collectif significatif**.

À travers cette démarche, c'est toute une profession, tout un territoire et son appellation qui affirment leur volonté de **construire un modèle plus durable, plus solidaire et toujours plus innovant**.

Portée par un terroir unique et un savoir-faire reconnu mondialement, la filière Cognac réunit près de 4 400 viticulteurs, plus de 240 maisons de négoce et s'étend sur plus de 88 000 hectares de vignes.

Le Cognac est exporté à 97% dans plus de 150 pays, illustrant son rôle clé dans le rayonnement des savoir-faire français.



LE PALMARÈS 2025

CATÉGORIE BIODIVERSITÉ

REMIS PAR LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE HAUTE SAINTONGE

Cette catégorie récompense les projets qui favorisent la préservation et le développement de la biodiversité dans les vignobles et leurs écosystèmes. Elle inclut des actions en faveur de la faune, de la flore, de la réduction des intrants chimiques et de la gestion durable des ressources naturelles.

1ER PRIX MAISON BOINAUD – 16130

Implantée en Grande Champagne, la Maison Boinaud agit en faveur de la biodiversité avec des initiatives concrètes comme **la plantation de haies, un partenariat avec Carbonloop et un sentier pédagogique de 4 km dédié à la nature**. Elle multiplie les actions agroécologiques, en lien avec la LPO, et adopte des **équipements à faible impact environnemental**. L'œnotourisme durable devient chez elle un véritable levier de sensibilisation.



2E PRIX DOMAINE DES HAUTS DU TALMONT – 17120



3E PRIX SCEA DU PÉRAT – 17800



LE PALMARÈS 2025

CATÉGORIE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**REMIS PAR LES CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE PÉRIGORD
ET CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX SÈVRES**

Cette catégorie distingue les démarches visant à optimiser l'utilisation des ressources, réduire les déchets, recycler ou réemployer les matériaux, et intégrer des pratiques d'éco-conception ou d'upcycling dans la production et les emballages.

1ER PRIX **NACARA – 16130**

Spécialiste de l'étiquette haut de gamme, Nacara a transformé son modèle industriel vers un fonctionnement 100 % digital et économe en énergie, réduisant fortement sa consommation et ses déchets. Elle développe des solutions éco-conçues pensées pour le réemploi, comme des étiquettes thermosensibles pour les bouteilles consignées. Le choix de matières locales, comme le chanvre français, illustre son engagement pour l'économie circulaire.



2E PRIX **GIBOIN VIGNOBLE – 16370**



3E PRIX **SAS BERTRAND ET FILS – 17210**



LE PALMARÈS 2025

CATÉGORIE ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

REMIS PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Cette catégorie met à l'honneur les initiatives collectives ou solidaires favorisant le partage de savoir-faire, de moyens ou de solutions entre acteurs de la filière, ainsi que les projets ancrés dans le tissu local, porteurs de cohésion sociale.

1ER PRIX COMMUNE DE MOSNAC SAINT-SIMEUX – 16120

L'association Apiviti, fondée à Mosnac-Saint-Simeux, crée un lien innovant entre viticulture, apiculture et biodiversité grâce à des couverts mellifères adaptés aux besoins des abeilles. En mobilisant viticulteurs, bénévoles et citoyens, elle déploie une pépinière d'arbres mellifères, des ruchers partagés et des pratiques agricoles plus respectueuses. Labellisée APIcité, Apiviti fait germer un modèle local et collectif de régénération écologique.



2E PRIX GROUPE SOL – CUMA LA SAINTONGEASE – 17500



3E PRIX SAMUEL BERTHONNAUD – 17520



LE PALMARÈS 2025

CATÉGORIE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

**REMIS PAR LES CHAMBRE D'AGRICULTURE CHARENTE PÉRIGORD
ET CHAMBRE D'AGRICULTURE CHARENTE-MARITIME DEUX SÈVRES**

Cette catégorie récompense les actions concrètes visant à protéger les ressources naturelles et à limiter l'impact environnemental : réduction des émissions, amélioration de la qualité de l'air, de l'eau, des sols, transition vers des pratiques culturales durables...

1ER PRIX DOMAINE ELISABETH – 17260

Précurseur en viticulture bio depuis 1997, le Domaine Élisabeth porte l'engagement environnemental comme une valeur familiale. De la gestion de l'eau à l'optimisation des trajets, en passant par l'usage de matériaux recyclés, rien n'est laissé au hasard. Le domaine cultive la rigueur et l'écoresponsabilité sur l'ensemble de ses sites viticoles.



2E PRIX MARTELL & CO – 16170



3E PRIX DOMAINE PASQUET – 16120



LE PALMARÈS 2025

PRIX SPÉCIAUX

REMIS PAR LE BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU COGNAC

ÉCOSYSTÈME COGNAC

Ce prix récompense les acteurs périphériques de la filière (tonnellerie, verrerie, packaging, transport, etc.) qui intègrent les enjeux du développement durable dans leur fonctionnement et contribuent à la transformation responsable de la filière Cognac.

TONNELLERIE LEROI – 16100

Engagée dans une démarche RSE exigeante, la tonnellerie Leroi valorise 100 % du chêne utilisé et s'approvisionne exclusivement dans des forêts gérées durablement, y compris les 123 hectares qu'elle exploite en propre. Elle réduit activement son empreinte carbone grâce à une logistique optimisée, des équipements éco-performants et un programme de reforestation ambitieux. Entre tradition et innovation, Leroi inscrit l'art tonnelier dans une boucle circulaire et durable.



INNOVATION

Ce prix salue les innovations technologiques, les projets de R&D ou les nouvelles pratiques au service de la transition écologique. Il récompense les solutions pionnières qui ouvrent la voie à un Cognac durable.

HENNESSY – 16100

Hennessy innove avec Ampélos, un outil pédagogique combinant réalité virtuelle et jumeau numérique pour moderniser et transmettre le savoir-faire de la taille de la vigne. Développé avec des acteurs locaux, ce dispositif immersif permet aux apprenants de visualiser l'impact de leurs gestes en profondeur. En plus d'optimiser les pratiques, il suscite l'intérêt des jeunes générations pour les métiers viticoles.





UNE FILIÈRE MOBILISÉE POUR DEMAIN

Cette nouvelle édition confirme le dynamisme, l'innovation et la solidarité des acteurs du Cognac autour des enjeux de développement durable. À travers ces trophées, la filière s'unit pour construire collectivement l'avenir d'un Cognac engagé, responsable et exemplaire. A travers ces trophées, la filière réaffirme sa volonté collective de conjuguer production, durabilité et ancrage territorial.

Ces Trophées s'inscrivent comme une étape supplémentaire dans le cheminement collectif de la filière Cognac vers une transition environnementale concrète. Ils encouragent chaque acteur à s'engager dans une démarche de certification, qu'il s'agisse de la Certification Environnementale Cognac ou d'autres dispositifs reconnus (HVE, AB, etc.). La construction d'un avenir durable pour la filière et son territoire repose sur l'implication de tous. L'ouverture, cette année, aux initiatives individuelles comme collectives en témoigne.

UN TROPHÉE

Terre de Vins

MERCI À NOS PARTENAIRES

